

|                                   |        |
|-----------------------------------|--------|
| Nombre de syndics en exercice     | : 10+4 |
| Nombre de présents ou représentés | : 10   |
| Pour                              | : 10   |
| Contre                            | : 00   |
| Abstention                        | : /    |

DOCUMENT AFFICHE DU 10/6 AU 24/06/26

9-2948

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 9h00, le syndicat du Canal de Gap est assemblé en session ordinaire au siège de l'ASA de Gap après convocation légale, sous la présidence de M. Claude Nebon, Président qui rappelle que la convocation légale a été adressée en date du 21 mai 2026.

**Etaient présents :** Claude Nebon, Robert Nebon, Jean-Pierre Martin, Jean-François Tourres, Nathalie Baille, Christel Gagliardo, Jérôme Amouriq, René Eymery

**Etaient absents et représentés :** Gaël Pascal (pouvoir donné à Jérôme Amouriq), Rémi Queyrel (Pouvoir donné à Jean François Tourres),

**Assistaient sans voix délibérante :** Vincent de Truchis (Directeur), Richard Chaix (Responsable Administratif et Financier)

**Secrétaire de séance :** René Eymery,

**Objet :** Choix du mode de consultation pour achat de canalisations en DN 500 dans le dossier de remplacement d'une canalisation – Feeder Tallard – MAPA Fournitures

Monsieur le Président fait part au syndicat qu'il convient de lancer une consultation pour acquérir des canalisations en acier pour effectuer les travaux de pose de canalisations dans le dossier du Feeder de Tallard.

Aussi le Président propose de lancer une consultation pour acheter 800 ML de canalisations acier en DN 500. L'acier sera de 40 à 60 bars.

La consultation sera lancée sur le site des marchés publics via TPBM pour un MAPA fournitures > 90 000 € avec une publicité nationale, une durée de consultation d'au moins 35 jours. A l'issue de la réception des offres, un rapport d'analyse des offres sera rédigé puis présenté en commission des travaux et délibéré en conseil syndical.

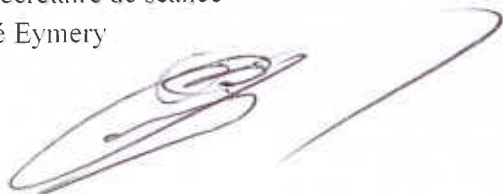
Le montant prévisible des dépenses est estimé à 220 000 € HT.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil syndical à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- De lancer une consultation pour acheter 800 ML de canalisations en DN 500 en vue de travaux sur le Feeder de Tallard.
- De donner tout pouvoir au Président pour signer les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que ci-dessus.

Le Secrétaire de séance  
René Eymery



Certifiée et rendue exécutoire,  
Le Président  
Claude Nebon

